



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22119747

Déposé / Reçu le

28 SEP. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0784 822 347

Nom

(en entier) : Association for the Defence of Newsagents

(en abrégé) : ADN

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : Rue des Francs 79, 1040 Etterbeek

Objet de l'acte : Nomination d'un nouvel administrateur

Extrait des résolutions écrites et des membres de l'Association du 4 août 2022

Les Membres ont décidé de nommer en tant qu'administrateur de l'Association avec effet immédiat Monsieur Alexis Murphy, né le 30/06/1977 à Dublin, domicilié à 8 Dwersbors à B-1630 Linkebeek.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui sera appelée à se prononcer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2024. Son mandat sera exercé à titre gratuit.

3. Procuration

Les Membres ont décidé de donner une procuration à M. Frederik Van Remoortel, M. Karl Stas, et Mme Sakine Yilmaz et tout autre avocat du cabinet d'avocats Crowell & Moring LLP, dont les bureaux sont situés à 1000 Bruxelles, rue Joseph Stevens 7, chacun agissant seul et avec pouvoir de déléguer ses pouvoirs, pour remplir toutes les formalités nécessaires aux obligations de dépôt et de publication des décisions prises ci-dessus, y compris la signature des formulaires I et II.

Pour extrait conforme,

Fait à Bruxelles le 12 août 2022

Sakine Yilmaz
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).